



Blocage et saisie sur mon compte bancaire

Par **Bouldou**, le **31/03/2014 à 04:13**

Bonjour,
Je viens d'avoir une saisie sur mes compte bancaire (environ 12000euros).
Je ne sais pas par qui, ma banque non plus. Je n'ai rien reçu ni avant ni après cette saisie. Je suis en déplacement à l'étranger, mon compte est à moins 6200euros, je pense mes cartes de crédit bloqués...
Que puis-je faire ?
L'huissier a t-il le droit de tous prendre et de me laisser avec moins que rien ?
Je perçois uniquement le RSA, l'argent qui ce trouvé sur mon compte était un prêt pour monter une entreprise.
Je ne sais pas quoi faire....

Par **jibi7**, le **31/03/2014 à 09:37**

HELLO Bouldou..
l'ordre de saisie ne pourrait il pas provenir de la société de crédit qui vous aurait alloué les 12000€ ?
En effet vu les criteres actuels d'ouverture de credit je vois difficilement un titulaire du rsa pouvoir emprunter cette somme...
le fait que vous soyez a l'etranger n'arrange rien ni pour votre solvabilité, ni eventuellement pour les risques "d'evasion fiscale!"...

Par **aguesseau**, le **31/03/2014 à 10:32**

bjr,
votre banque doit bien savoir pour le compte de quel huissier, a eu lieu cette saisie.
comment savez-vous qu'il s'agit d'une saisie-attribution ?
votre résidence est bien en france ?
ncdt

Par **Bouldou**, le **31/03/2014** à **16:36**

Merci pour vos réponses.
Oui je réside en France et suis à L'étranger juste une semaine.
Le prêt et d'amis effectivement avec le RSA les banques ...
Sur mon compte bancaire il y a écrit BLOCAGE . SAISIE .
Ma banque à fait la demande pour savoir mais avec le weekend je ne le saurais pas avant mardi le temps est long... Surtout que je ne sais pas d'ou cela viens.